



[COMMUNIQUÉ] Pour la survie de nos territoires ruraux, nous disons NON au CETA !

Le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne et les Jeunes Agriculteurs s'opposent à l'entrée en vigueur du CETA. Négocié de manière opaque et antidémocratique, ce traité menace directement les exploitations agricoles familiales, la santé du consommateur et l'environnement.

Nous dénonçons l'accord de libre-échange en passe d'être appliqué avec le Canada. Nous appelons le gouvernement à abandonner le projet en l'état et à refuser la mise en application provisoire tant que notre parlement ne l'aura pas ratifié.

La négociation opaque et antidémocratique de ce traité est inacceptable et ne peut que nuire à la confiance des jeunes Européenn.e.s dans l'Europe et ses institutions. L'absence de consultation officielle, en dépit de l'opposition croissante des citoyen.n.e.s et de l'Initiative citoyenne ayant recueilli plus de 3 millions de signatures est inadmissible.

Cet accord risque de déstructurer profondément le monde rural et agricole. En effet, la libéralisation des marchés telle qu'elle est prévue dans le cadre des négociations mettrait en péril les filières agricoles européennes, déjà déstabilisées par la concurrence exacerbée entre pays Européens.

Le rapport réalisé par Interbev met en évidence des conséquences graves sur les marchés intérieurs et l'emploiⁱ. Le rapport publié début septembre par des experts indépendants souligne les risques sur la santé et l'environnementⁱⁱ. La filière allaitante, pilier de l'aménagement des territoires ruraux, sera grandement mise à mal, entraînant ainsi le déclin économique de ces zones. De plus, la menace d'un retrait des produits de qualité et locaux en faveur des marchandises au processus de production moins réglementé est bien réelle. Bœuf et produits laitiers aux hormones, OGM etc. risquent de faire disparaître tout un pan de l'économie rurale.

De deux choses l'une : soit les négociations ne sont pas équilibrées, soit le secteur agricole est une fois de plus la variable d'ajustement des négociations internationales. Nous ne rejetons pas l'idée d'un commerce agricole international qui existe depuis des millénaires. Cependant nous considérons que les produits agricoles ne sont pas des marchandises qui peuvent s'échanger comme les autres, car ils sont liés à un territoire, ils reposent sur le travail de femmes et d'hommes au sein d'exploitations non délocalisables. Nous estimons que les échanges doivent avant tout renforcer la sécurité alimentaire des pays sans mettre en danger leur souveraineté alimentaire, en respectant en premier lieu les agriculteurs, dont la grande majorité exerce leur profession sur des exploitations de type familial. Mettre en danger ce modèle, c'est mettre en danger les populations rurales dans leur ensemble.

Les parlementaires français doivent aussi rapidement s'employer à s'opposer au démantèlement de notre modèle agricole et alimentaire pour que demain le métier d'agriculteur puisse encore se conjuguer au futur en Europe.

Brieuc Guinard, président du Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne

Jérémy Decerle, président de Jeunes Agriculteurs.

Contact MRJC : s.coutand@mrjc.org - Contact JA : ccannesson@jeunes-agriculteurs.fr



Références :

ⁱ Les producteurs canadiens verront leurs quotas progressivement relevés pour plusieurs produits stratégiques sur le marché européen :

- Bœuf : un quota total de 60 788 tonnes sera accordé (contre 7 640 aujourd'hui).
- Porc : 75 000 tonnes (contre 12 500).
- Blé tendre : 100 000 tonnes (contre 38 853).
- Maïs doux : 8 000 tonnes (contre 1 333).

En contrepartie, l'[Europe](#) a obtenu l'augmentation de son quota d'exportation de fromages vers le Canada sans droits de douane, de 2 950 à 18 500 tonnes par an.

Source : http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/11/01/au-c-ur-du-ceta-episode-2-l-agriculture-sacrifiee_5023768_4355770.html#ZBG34LX7QGLsYwko.99

ⁱⁱ Rapport au Premier ministre « L'impact de l'Accord Économique et Commercial Global entre l'Union européenne et le Canada (AECG/CETA) sur l'environnement, le climat et la santé » du 7 septembre 2017

http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2017/09/rapport_de_la_commission_devaluation_du_ceta_-_08.09.2017.pdf